



Visa regroupement familial malgre l'aprf

Par **sam92**, le **07/10/2009** à **12:54**

Bonjour,

je mapretais a rentrer en algerie alors que j'etais en situation irreguliere car j'ai recu une convocation de l'ambassade de france a alger pour l'instruction du dossier du regroupement familial et là la police m'a interpellé sur la frontiere espagnole et suis rentree au centre de retention et on m'a remi apres la prefecture des pyrennées un APRF mais on m'a rien mis sur mon passeport et je suis rentre avec mes propres moyens apres j'ai recu une autre convocation de l'amabssade et j'ai déposé mon dossier aupres de l'ambassade de france a alger et mnt j'attends la reponse du prefet .

ma question est ce qu'on peut me refuser le visa regroupement familial etant donnée que j'ai un APRF.

merci d'avance

cordialement samira